

Ce qui suit est la copie du commentaire n°32 posté par un internaute sous le pseudonyme de "Angel", le dimanche 3 janvier 2010 à 17h43, à la suite de l'article « Des vessies pour des lanternes », sur le blog « Le Myosotis Ligérien. » : <http://www.le-myosotis-ligerien.com/>

## UN PEU D'HISTOIRE

Quand on sait que la GLNF, forte de plus de 40.000 membres cotisants doit encaisser et gérer annuellement de l'ordre de 20 millions d'euros et plus, sans compter les fonds de plusieurs organes caritatifs plus faciles à détourner, et qu'elle a une influence politique occulte internationale, particulièrement en Afrique subsaharienne corrompue et corruptrice, il ne faut pas s'étonner que sa gestion suscite des appétits qui n'ont rien à voir avec sa vocation première d'élévation spirituelle de l'individu.

Les anciens Grands Maîtres maintenant décédés, comme Jean Mons et André Roux par exemple, étaient des hommes rigoureux et intègres dont la simplicité était proverbiale. Ils étaient à même par leur position de contrôler la gestion matérielle confiée alors au Grand Secrétaire Yves Trestournel et d'empêcher ou de sanctionner les dérives des uns et des autres. Ils savaient que leur pouvoir ne reposait que sur leur probité. Leur seul but était de laisser derrière eux un héritage spirituel servant d'exemple pour le plus grand nombre. A l'époque la GLNF ne comptait que quelques milliers de membres et ne représentait donc pas encore une grande puissance financière ni un groupe d'influence notable. Les provinces et les loges y jouissaient encore d'une large autonomie, tant financière que spirituelle.

Mais ce système aux idéaux élevés était fragile dans sa structure car c'était un système de Cour. Certains affirment que la GLNF est une monarchie. C'est vrai dans le sens où les courtisans sont partout. Ils cherchent à s'élever dans la hiérarchie provinciale puis nationale. Depuis quelques années le nerf de la GLNF au plus haut niveau n'est plus la quête spirituelle, c'est la vanité.

Tout a basculé à la suite d'un événement imprévu, le décès prématuré du Grand Maître André Roux à la suite d'une crise cardiaque. Son Député Grand Maître Claude Charbonniaud, qu'il s'appropriait d'ailleurs à révoquer, fut ainsi instantanément propulsé Grand Maître par intérim. Compte tenu des habitudes prises à la GLNF, il n'eut aucune peine à se succéder à lui-même. Il acheva sans grand mérite personnel l'oeuvre mise en place par ses prédécesseurs ainsi que par le Député Grand Maître Etienne Dailly, Sénateur maintenant décédé, et par le Grand Secrétaire Yves Trestournel, à savoir la construction du grand immeuble de la rue Christine de Pisan. C'est alors que le culte du Veau d'Or prit force et vigueur, remplaçant celui du Grand Architecte de l'Univers. En effet Claude Charbonniaud, que sa carrière de Préfet proche de Charles Pasqua avait habitué aux fastes des frais de représentation financés par l'état, n'était pas prêt à renoncer aux voyages en première classe ni aux suites luxueuses des hôtels cinq étoiles. Il fallait donc que les finances de la GLNF basées sur les cotisations de ses membres soient florissantes et que le pouvoir central ait la haute main sur toutes les ressources financières de l'Obéissance. Il s'attela à la tâche de mise en conformité des statuts de la GLNF en expansion avec ceux d'une véritable association "loi de 1901" monolithique, plutôt que de rester l'ensemble de Loges financièrement indépendantes qu'elle était jusqu'alors en pratique. Aidé d'Yves Trestournel devenu lui-même salarié de la GLNF, il décida que pour achever, meubler et décorer les locaux de la rue Christine de Pisan, il fallait pressurer les Frères de base en leur réclamant une quasi double cotisation, alors que la trésorerie courante de la GLNF était parfaitement en mesure d'en assumer la charge. A la fin de son troisième mandat en 2001, compte tenu des difficultés ambiantes (\*), il préféra laisser Jean-Charles Foellner lui succéder dans la chaire de Grand Maître. En remerciement, il pût faire financer la location de son appartement "de fonction" par la GLNF jusqu'en 2006 en tant que Grand Maître d'Honneur.

Jean-Charles Foellner, ancien Grand Maître Provincial en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur venait de faire ses preuves en procédant à l'épuration des brebis galeuses de cette région, suite aux scandales divers qui avaient alimenté les médias et ébranlé notre obéissance. Homme d'affaire, chef d'entreprises charismatique et autoritaire aux côtés sympathiques, il dirigea la GLNF d'une poigne de fer pendant six ans en despote éclairé. Nous lui devons un système de statuts et règlements bien verrouillé et centralisé, où ni les Loges ni les Provinces n'ont plus aucun contrôle financier ni initiative qui puisse échapper à l'oeil du Maître. Oeil partout présent d'ailleurs sous forme d'informateurs en recherche d'honneurs, formant un réseau digne du KGB ou de la CIA. Toute tentative de rébellion fut sévèrement réprimée, à juste titre quelquefois. Cependant, un décideur unique finit toujours par faire des erreurs. C'est ainsi qu'après avoir proclamé qu'un Grand Maître ne devrait pas le rester pendant plus de deux mandats de trois ans, il fut amené à se choisir pour successeur un homme tout à sa dévotion, son avocat conseil en la personne de François Stifani.

François Stifani était un illustre inconnu hors de sa Province d'origine. Seul le cercle étroit de la hiérarchie parisienne avait eu l'occasion de le côtoyer. Lors de la séance de désignation du candidat officiel par le Souverain Grand Comité de la GLNF, composé d'environ 400 membres à vie ayant eu de hautes responsabilités par le passé, pas tous présents, Jean-Charles Foellner fit une longue présentation de son protégé. Malgré ses réticences, il fut obligé de demander s'il y avait d'autres candidats. Un seul se leva et n'eut droit en guise de présentation de sa candidature qu'à une seule phrase : "Je suis candidat." La parole

ne lui fut pas accordée au nom du dogme : "Pas de campagne électorale à la GLNF". Compte tenu de ces circonstances, le score de 25% des voix qu'il obtint semble avoir été une remarquable performance.

Ainsi François Stifani fut-il le candidat officiel et unique soumis à l'approbation des délégués des Loges lors de l'assemblée générale de Décembre 2007. Personne à l'époque n'avait de raisons de voter contre, personne ne le connaissait !

Jean-Charles Foellner devenant à son tour Grand Maître d'Honneur, la GLNF eut ainsi à sa tête un triumvirat qui aurait pu, d'élection en élection se repasser le pouvoir. Mais hélas, la leçon historique du Directoire n'avait pas été bien prise en compte. Bonaparte se prit rapidement pour Napoléon. L'homme de paille devint un homme de fer, un guide spirituel illuminé par sa fonction. Il fit, sans passer de nouveau devant ses électeurs, transformer son mandat de trois ans en mandat de cinq ans renouvelable. Il s'octroya de fastueux avantages en nature et prétendit parler d'égal à égal avec les Chefs d'Etats. Il essaie actuellement de faire régner la terreur parmi les contestataires, tout en endormant le reste des Frères par une communication interne lénifiante dont il tient sans partage les rennes. Il suspend, avant de les éliminer, les membres du Souverain Grand Comité qui demandent des comptes et décide que les futurs qu'il nommera à sa guise ne seront plus membres à vie, ce qui permettra de les remplacer plus facilement s'ils lui déplaisent.

Le temps nous apprendra la suite... qui bien évidemment n'a plus rien à voir avec la Maçonnerie.

Si nous n'arrivons pas à le démettre avant la fin de cette année 2010, alors courage, mes Frères, fuyons.

"Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie

"Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir...

(\*) Voir ou revoir l'article de l'express particulièrement bien documenté :

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-maitres-des-affaires\\_484842.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-maitres-des-affaires_484842.html)

-----(fin du commentaire de "Angel")-----

**(NB : l'article de l'Express cité par "Angel" est du 15 août 2005. Il est reproduit aux pages 3 à 5 qui suivent, à partir du site internet de ce quotidien)**

## GLNF

### Les maîtres des affaires

par François Koch, publié le 15/08/2005 - mis à jour le 12/08/2005

**Les adhérents affluent vers la deuxième obédience de France. Parce qu'elle ne chasse pas ses brebis galeuses, accusent ses détracteurs. En tout cas, combines et règlements de comptes s'y succèdent**

La Grande Loge nationale française (GLNF) est-elle une surdouée de la classe maçonnique? Ses nombreux détracteurs la comparent plutôt à une mauvaise herbe ou à un champignon vénéneux. Deuxième obédience derrière le Grand Orient de France (GO) et devant la Grande Loge de France (GLDF), la GLNF a vu son nombre d'adhérents augmenter deux fois plus vite que le reste de la maçonnerie hexagonale, en bondissant de 6 000 à 35 000 en trente-cinq ans.

Puisque «la GLNF est aussi florissante et fait preuve d'une telle vitalité, déclarait en 2003, pour le 90e anniversaire de l'obédience, son grand maître, Jean-Charles Foellner, 62 ans, sa croissance laisse espérer qu'un jour prochain nos couleurs flotteront plus haut que toutes les autres». Une perspective peut-être proche, puisque sa progression s'accélère. «Parce que nous sommes spiritualistes par essence et que les autres obédiences se sont éloignées de la voie initiatique», explique l'avocat François Stifani, 57 ans, assistant grand maître et porte-parole de Foellner. Paradoxalement, ce développement se nourrit aussi goulûment des scandales publics et des guerres fratricides.

#### «Un vrai dépit amoureux»

#### Les mésaventures d'un frère qui a préféré quitter la GLNF

«Des rumeurs me parviennent, agressives, cyniques et injustes, avec, de plus, de nauséabonds relents d'antisémitisme: "Il n'y aura pas de vénérable maître juif à Villard-de-Honnecourt!" » Tel est le message que Pierre Benzaquen, 61 ans, adresse le 30 mars 2001 au grand maître de l'époque, Claude Charbonniaud, au sujet de la «loge de recherches» à laquelle il participe. Seul Jean-Charles Foellner, alors n° 2 de la GLNF, réagit et se dit «outré et scandalisé»: «Comment des frères peuvent-ils tenir de tels propos au sein de notre fraternité! Je ne m'y ferai jamais.»

Un mois plus tard, le grand maître signe une ordonnance qui prive Pierre Benzaquen de ses fonctions d'assistant grand secrétaire. Charbonniaud lui reproche d'avoir, sans autorisation, accepté l'invitation de deux médias audiovisuels et annoncé son intervention dans un colloque de la Grande Loge de France. Benzaquen réfute ces accusations, qu'il juge «véritablement discriminatoires». «Avec deux amis, j'ai voulu m'adresser aux frères pour dénoncer les "lettres de cachet", mais, ayant été lâché, j'ai préféré quitter la GLNF.» Sa démission est actée le 25 septembre 2001.

Trois ans et demi plus tard, son ancienne obédience s'est rappelée à son bon souvenir. «En mai dernier, alors que j'avais demandé mon intégration au Grand Orient de France, la GLNF a écrit à l'un de ses grands officiers en soutenant m'avoir radié en juillet 2002 et en s'opposant à cette demande d'affiliation.» Curieuse pratique, assez répandue, qui consiste à exclure un frère démissionnaire pour l'empêcher de faire référence à ses anciens titres maçonniques ou gêner son transfert vers une autre obédience. Pour Pierre Benzaquen, sympathisant de l'UMP, le GO a décidé de passer outre le veto de la GLNF. Et le transfuge de conclure: «Alors que je tourne une page de quinze années de chemin initiatique, je ressens un vrai dépit amoureux et un nouvel enthousiasme vierge.»

Auteur

A partir de la fin des années 1990, les magazines dénoncent régulièrement l'implication de frères «trois points» (1) dans des affaires politico-financières. En guise de contre-offensive, le GO et la GLDF tirent au bazooka contre leurs frères ennemis. «Alors que nous faisons du tri sélectif de déchets, la GLNF fait du recyclage, à son corps défendant», déclare Alain Bauer, alors grand maître du GO, lançant sa campagne «tabliers propres». «Les membres de la GLNF n'ayant pas le droit de visiter les maçons des autres obédiences dans leurs loges, ils le font dans les fraternelles, ce qui les conduit à l'affairisme», assène Michel Barat, alors grand maître de la GLDF.

Après avoir digéré l'affront, Foellner a accepté l'échange des fichiers des exclus, pour cesser d'accueillir les brebis galeuses chassées par les autres, et a adopté un discours critique sur les fraternelles, ces regroupements de maçons par profession, qui portent en germe la corruption. Mais le tir de barrage de Barat et de Bauer contre la GLNF, accusée de manière presque explicite de dérives mafieuses, a eu un effet inattendu: augmenter son rythme de recrutement! Lorsqu'on initie beaucoup d'hommes d'affaires, d'avocats, de magistrats, de juges consulaires ou de policiers, et que cela se sait, il n'est pas surprenant que l'on attire parfois des candidats à la moralité douteuse, des «planches pourries». «La GLNF n'a changé qu'en surface, soutient Roger Dachez, président de l'Institut maçonnique de France. Elle est toujours rongée par le cancer de l'affairisme, faute de pouvoir effacer quarante années de cooptations sur critères socioprofessionnels, sur l'influence sociale.» A la GLNF, la capitation (cotisation annuelle) est d'ailleurs plus élevée que dans les autres fédérations de loges: 550 euros au lieu de 350.

(1) Ainsi nommés en raison des trois points utilisés comme code dans la correspondance entre frères.

## Rivalités peu fraternelles

En fait, ces dernières années, la guerre thermonucléaire a surtout eu lieu entre la GLNF et la GLDF, les deux obédiences les plus en concurrence. Il fallait oser! Consciente de la faible progression du nombre de ses initiés, en 2000, la GLDF se paie une pleine page de publicité dans *Le Figaro*, pour faire savoir qu'il ne faut pas confondre GLDF et GLNF, malgré le «rapprochement phonétique», puisque la GLDF, «à d'infimes exceptions près, n'est pas concernée par ces ?révélation?» d'affaires impliquant des maçons.

Pourquoi une telle rivalité, si peu fraternelle? C'est le combat de la «régularité». Le Vatican des maçons s'appelle la Grande Loge unie d'Angleterre, qui ne reconnaît comme régulière qu'une seule obédience par Etat. Pour la France, c'est la GLNF. A charge pour elle d'obliger ses membres à croire au Grand Architecte de l'Univers et à Dieu, à prêter serment sur un livre saint et à ne pas évoquer en loge des sujets politiques ou religieux.

Or la GLDF a toujours été attirée par la régularité, comme les papillons par la lumière. En 2001, elle est parvenue à se faire reconnaître par une obédience régulière, la Grande Loge du Minnesota... dans le dos de la GLNF. Suprême fut sa colère et violente sa contre-attaque: cette dernière demanda aux autres grandes loges américaines de faire pression sur celle du Minnesota... qui finit par faire machine arrière. En 2003 et 2004, sous la grande maîtrise d'Yves-Max Viton, les relations se sont réchauffées, mais, depuis l'élection d'Alain Pozarnik, théoricien de l' «être intérieur», la GLDF s'est recroquevillée sur elle-même. «Souffrant de l'absence de reconnaissance internationale, il est probable que, à moyen terme, la GLDF éclate et qu'une moitié de ses frères rejoignent le GO et l'autre la GLNF», se délecte François Stifani.

Jamais la GLNF ne s'est sentie si forte. Enivrée par son apparent succès, elle s'est offert en 2004 sa plus grave crise interne, comme une singulière querelle de riches. Pour la première fois, l'élection du grand maître ne s'est pas faite avec un candidat unique, mais entre deux prétendants! Et, circonstance aggravante, un frère a osé se présenter contre un grand maître ayant annoncé qu'il solliciterait un second mandat de trois ans. Un crime de lèse-majesté! Ce frère «félon», c'est Gérard Ramond, 61 ans. Quelques jours après l'annonce de sa candidature, ce patron d'une entreprise de produits cosmétiques de Tarn-et-Garonne, président de la CGPME de Midi-Pyrénées, est déchu par Jean-Charles Foellner de sa fonction de grand maître de la province d'Occitanie, une sorte de préfet de région dans l'ordre maçonnique.

Etonnamment courageux, le «sacrilège» Gérard Ramond commence par reprocher à l'équipe en place ses «égarements», «l'abandon de nos recherches philosophiques, au profit de préoccupations purement matérielles». Il s'interroge sur l'intérêt d'avoir créé, début 2004, en aspirant 762 246 euros de l'OAF (œuvre d'assistance fraternelle), une fondation dont l'objet est beaucoup plus large. «La GLNF ne saurait être une société anonyme plus ou moins opaque et entre les mains d'un petit nombre», écrit l'Occitan, accusant Foellner et ses proches de «dérives patentes». Enfin, le postulant opiniâtre lance une flèche acérée: «Le grand maître n'est ni un ?élu? au sens biblique du terme ni un président pour réaliser son œuvre, mais un frère choisi.» L'inverse de la conception traditionnelle à la GLNF.

«Notre organisation successorale s'analyse comme la recherche d'un consensus vers un homme providentiel, expose François Stifani. Consensus, car il n'y a pas de démocratie.» C'est pourquoi il soutient que Ramond a lancé une «candidature sauvage», avant de le qualifier de «roitelet à tendance impériale».

### ? Camouflet terrible ?

Une accusation de mégalomanie sans doute liée à la réussite de ses grandioses tenues maçonniques, celles qui plaisaient tant au précédent grand maître, Claude Charbonniaud. La plus impressionnante fut organisée en 1997, en Lozère, dans une gigantesque salle de l'aven Armand (voir photo), au milieu des stalagmites, symbolisant la spiritualité souterraine.

Pas de démocratie? Le candidat à la grande maîtrise est effectivement élu par le souverain grand comité, dont les membres sont désignés par le grand maître, le plus souvent sur proposition des grands maîtres provinciaux, ces derniers étant révocables à tout moment par le grand maître. Un système qui a tout du serpent qui se mord la queue. Un grand maître assure dès lors très facilement sa réélection ou celle du successeur qu'il coopte. Pas très surprenant que, le 17 septembre 2004, Gérard Ramond n'obtienne que 24,4% des voix du souverain grand comité. Après la ratification à 80% de la candidature unique de Jean-Charles Foellner par les représentants des loges, la GLNF a protesté contre le développement de «campagnes de dénigrement». La plus grave concerne un ordre de transfert de 250 millions de francs CFA (381 123 euros) de la république du Congo à Jean-Charles Foellner, le 16 novembre 2002, dont le fac-similé a été publié dans la presse. «Nous avons porté plainte pour faux, indique Me Stifani. L'affaire est instruite par la juge d'instruction Nathalie Frydman, à Paris.»

On ne prête qu'aux riches? «Depuis que j'ai vendu mon entreprise, je suis riche et je n'ai pas besoin de ce mandat [de grand maître] pour voyager», déclarait en 2003 Jean-Charles Foellner à *Nice-Matin*. Lors du dernier convent du GO, il y a un an, un frère de la loge parisienne Réunion des étrangers s'est élevé contre «les réseaux maçonniques, le plus souvent la GLNF», utilisés par ceux, surtout français, qui «pillent les ressources de l'Afrique avec l'aval d'escrocs qu'ils aident à se maintenir au pouvoir». Et ces amabilités fraternelles ne sont pas restées confinées au sein du GO, mais ont beaucoup circulé à l'abri des colonnes des temples de la GLNF.

Non content d'avoir infligé un «camouflet terrible» à Gérard Ramond, selon les termes de François Stifani, Jean-Charles Foellner a cherché très rapidement à l'éliminer. Le 6 octobre 2004, le grand maître prononce sa suspension à titre conservatoire, et, le 31 mars 2005, son exclusion temporaire pour six mois et sa radiation du souverain grand comité, pour avoir «manqué de rigueur et de prudence dans la gestion de la province qui lui était confiée», mais sans «enrichissement personnel» ni «préjudice pour l'association»!

### Lavage de linge sale en public

Gérard Ramond n'est manifestement pas décidé à accepter de si lourdes sanctions pour des motifs si inconsistants, puisqu'il vient de saisir la justice profane. Il conteste notamment son exclusion du souverain grand comité, dont il était «membre à vie», une qualité qui ne se perd que lorsque cesse l'appartenance à la GLNF - ou que l'on meurt... Ce combat judiciaire, ou cet étalage d'un volumineux linge sale en public, devrait être saignant. Et pas gagné d'avance pour la GLNF. Le 8 mars 2005, le suprême conseil de sa sœur ennemie, la GLDF, fut condamné par le tribunal de grande instance de Paris à réintégrer l'ancien grand maître Michel Barat... après l'avoir exclu sans aucune procédure contradictoire!

«Si Ramond veut aller en justice, qu'il y aille!» balaie l'avocat François Stifani d'un revers de manche. Le porte-parole de Jean-Charles Foellner apparaît moins serein lorsqu'il évoque l'ancien grand maître de la province Alpes-Corse-Méditerranée Bernard Merolli, 65 ans. Ce directeur de banque à la retraite a démissionné à la fin de l'an 2000, au moment où il était mis en cause dans une procédure judiciaire, soupçonné d'avoir demandé à des policiers de consulter des fichiers du ministère de l'Intérieur afin de connaître les antécédents des candidats à l'initiation. Bien qu'il le conteste catégoriquement, Merolli a été condamné le 26 novembre 2004 par le tribunal correctionnel de Nice à dix mois de prison avec sursis. Désormais défendu par Me Gaston Carrasco, ancien procureur général de Monaco, il espère être relaxé par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui rendra son arrêt le 21 septembre prochain. «J'ai été abusivement dénoncé par Stifani, qui voulait se venger des sanctions maçonniques que je lui avais infligées après qu'il eut cherché à obtenir une fausse carte du Front national à mon nom», accuse Merolli.

«Il devrait consulter un médecin, réagit Stifani. Il a effectivement été trahi par un ? frangin Judas ?, mais ce n'est pas moi. Au sein de la GLNF, Merolli avait surtout des ambitions démesurées, misant sur ses bonnes relations avec Charbonniaud. En fait, il voulait la place de Foellner.» Ambiance. Foellner-Merolli-Stifani. Les trois frères se sont succédé à la tête de la province Alpes-Corse-Méditerranée de la GLNF, mais l'un des trois était de trop. Après sa démission, Merolli a créé une nouvelle obédience, la Grande Loge des francs-maçons de France, sans en être le grand maître.

Bernard Merolli hors jeu, Gérard Ramond provisoirement écarté et quelques autres dignitaires radiés, suspendus ou relevés de leurs fonctions: une opération de nettoyage? Bien des frères soupçonnent Jean-Charles Foellner, un Alsacien ayant adopté Le Luc (Var), de vouloir adouber son avocat et ami de vingt ans pour lui succéder, en 2007. «Je n'ai pas d'ambition, je suis un homme heu-reux! réagit François Stifani, initié il y a près de trente ans au Droit humain. Je suis sans doute capable de devenir grand maître, mais je n'aime pas les mondanités, je ne joue pas au golf.» Stifani souffre d'un autre handicap: son accession au «trône» de la GLNF donnerait le sentiment que l'obédience reste durablement entre les mains de la même bande de copains, que certains appellent avec malice «les frères de la Côte».



Lors de la tenue de la GLNF dans la grotte de l'aven armand, en novembre 1997.